

**DEMANDE DE LOCATION DE LA
SALLE DES FETES
DE ST BOMER LES FORGES**

**Demande à retourner à la mairie au plus tard le
Après cette date, la salle ne sera plus réservée à votre nom**

Il est :

- « impératif de prendre contact avec le secrétariat de la mairie » en début de semaine pour fixer un rendez-vous en vue de la remise des clés de la salle des fêtes et, « de bien vouloir nous fournir la feuille vaisselle complétée, le mardi soir précédent - si location ». Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile (vol - incendie - dégât des eaux). Nos remerciements. Tél. Mairie 02.33.37.61.22

Attention, la capacité d'accueil autorisée de la salle des fêtes est de 181 personnes au maximum.

- DATE :

Remise des clés au cours de la journée du vendredi
au lundi matin suivant

- LOCATAIRES :

- TARIF ACTUEL :

+ consommation personnelle de gaz + vaisselle si vous le désirez (0.60 euro le couvert complet ou prorata).

En cas de dédit (et si la salle n'est pas relouée à une autre famille) une facturation de la moitié du tarif de location sera exigée.

Un chèque de caution d'un montant de 152 euros sera sollicité au moment de la remise des clés. En cas de dégâts effectués au cours de la location, le chèque sera encaissé par l'intermédiaire du Trésor Public : Nous vous demandons de bien vouloir passer en mairie pour le paiement de la location le lundi après l'état des lieux final. (Restitution du chèque de caution).

LU et APPROUVE, BON POUR ACCORD,
date et signature,